



FEMMES TORTUREES DE JUIN 2020 A AOÛT 2024

Une policière torturée en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 30 novembre 2020, vers 11 heures devant le bureau du TGI de Karuzi, commune Buhiga, province Karuzi, une policière surnommée Rasta qui assurait la garde à ce TGI a été frappé d'un coup de poing au niveau du sein par un Imbonerakure nommé Marirahenda, connu sous le sobriquet d'OPJ, résidant sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi. Selon des sources sur place, la victime s'est évanouie sur le lieu et a été évacuée vers l'hôpital du cinquantenaire de Karuzi où elle a passé deux jours. L'auteur a été arrêté par des policiers et conduit au cachot du commissariat provincial. Selon les mêmes sources, le tribunal a voulu instruire un procès de flagrante le lendemain mais le prénommé Nestor alias Benurire, représentant provincial des Imbonerakure, a négocié la policière pour lui donner une somme de 300 000 fbu. La somme a été payé en date du 2 décembre 2020 et le présumé auteur a été libéré.

Une femme torturée en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

En date du 13 novembre 2020, vers 15 heures, au centre-ville de Bujumbura, une femme surnommée Maman Audrey, vendeuse d'arachides, a été tabassée par un surnommé Mugisha, agent du poste de police de la zone urbaine Rohero accompagné de deux autres policiers en tenue civile. Selon des sources sur place, il l'a aussi photographiée par force en lui disant qu'il veut conserver une photo d'une femme malfaiteur. Les autres policiers en tenue civile ont interdit à toute autre personne d'assister à la scène de torture.

Une femme torturée en commune et province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 octobre 2020 indique que dans la nuit du 19 septembre 2020, sur la sous colline Mparara, colline Kinyamukizi, zone Kabuye, commune et province Kayanza, Odette Nsengiyumva, âgée de 30 ans, résidant sur cette sous-colline, a été tabassée par Gédéon Ndayizeye, chef de cette même colline. Selon des sources sur place, la victime a été accusée par cette autorité d'avoir blessé son mari, Léonard Ndarugirire. En effet, Odette a été en conflit avec son mari qui l'a battue en l'accusant de n'avoir pas bien utilisé l'argent familial. Selon les mêmes sources, elle s'est réfugiée chez ses voisins où le chef de colline l'y a rencontrée et l'a battue par un fouet au niveau des jambes jusqu'à ce qu'elle ne puisse pas marcher. Odette Nsengiyumva a été conduite au CDS Kabuye pour des soins médicaux avant d'être transférée à l'hôpital Kayanza, en date du 24 septembre 2020. Odette Nsengiyumva a porté plainte contre ce chef de colline qui l'a tabassée.

1/ Quatre personnes dont une femme torturées en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 avril 2021 indique qu'en date du 11 avril 2021, à la 12^{ème} avenue n°216, quartier teza, zone Kamenge, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie, Suzanne Minani a été battue par Jean Nepomuscène Mbanzamihiho, chef dudit quartier accompagné des Imbonerakure. Selon des sources sur place, Jean Népomuscène et ces Imbonerakure se sont introduits dans la maison de Suzanne où se trouvaient d'autres locataires en train de boire et ils lui ont demandé d'être servis aussi. Selon les mêmes sources, Suzanne leur a exigé que le paiement se fasse à l'avance et ils se sont mis à la battre. Côme Ndadirabe, Joseph Belavista et Simon Nshimirimana, voisins de la victime sont intervenus mais ils ont été battus aussi.

1/ Une femme torturée en commune Gihogazi, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 mai 2021 indique qu'en date du 16 mai 2021, vers 16 heures, au marché de Muremera, colline Murago, zone Rusamaza, commune Gihogazi, province Karuzi, une prénommée Louise, commerçante, habitant la colline Bikinga de la même commune, a été giflée par Mélance Ndacayisaba, Imbonerakure et percepteur de taxes communales. Selon des sources sur place, la victime a été accusée de tenter de quitter le marché sans payer la taxe. Selon les mêmes sources, la victime était de passage avec du manioc qu'elle venait d'acheter. Les autres commerçants sont intervenus et ont conduit cet Imbonerakure chez le chef de cette colline qui a facilité un arrangement à l'amiable en l'obligeant de la faire soigner.

1/ Une fille torturée en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 5 juillet 2021, vers 21 heures, au village III, sur la colline Nyeshanga, commune Gihanga, province Bubanza, Cécile Irankunda, âgée de 26 ans, serveuse dans un bistrot de la localité, native de la commune Buganda, province Cibitoke, a été battue à l'aide des gourdins au niveau des fesses et des jambes par un groupe d'Imbonerakure dirigés par Déo Maboneza, chef des Imbonerakure en commune Gihanga. Selon des sources sur place, cette fille rentrait de son travail et a croisé ce groupe d'Imbonerakure en patrouille et elle était accusée d'avoir refusé de faire des relations sexuelles avec Déo Maboneza. Selon les mêmes sources, ces Imbonerakure ont pris fuite mais Déo Maboneza a été arrêté le 6 juillet 2021 et détenu au cachot du poste de police de la commune Gihanga.

1/ Deux personnes torturées en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 21 septembre 2021, à la 5^{ème} avenue, sur la colline et zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, la prénommée Spès, et son fils surnommé Bébé ont été arrêtés et tabassés par Lt Colonel Aaron Ndayishimiye accompagnés par ses AT. Selon des sources sur place, ils ont été embarqués à bord d'un véhicule de type pick-up de service d'Aaron et conduits dans la réserve naturelle de Rukoko. Selon les mêmes sources, après 30 minutes, le véhicule est revenu avec Spès et son fils Bébé, en état critique et ils ont été conduits au cachot de la brigade Gihanga. Spès et son fils ont été libérés en date du 26 septembre 2021.

1/ Deux membres du parti CNL dont une femme torturée en commune Songa, province Bururi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 novembre 2021 indique qu'en date 21 octobre 2021, sur la colline Kinwa, zone Kiryama, commune Songa, province Bururi, le prénommé Méthode, et Christella Nindamutsa, résidants sur cette même colline, tous membres du parti CNL, ont été tabassés à coups de pieds et de bâtons par des Imbonerakures, Gédéon Bahufise, Désire Nzambimana, Guénolé Ngabirerutahe et Jean Marie Ntawumenya, secrétaire communal du parti CNDD-FDD en commune

Songa, enseignant aussi à l'ECOFO Kinwa, zone Kiryama. Selon des sources sur place, cette femme a été blessée au niveau des jambes et ils lui ont volé de l'argent et son téléphone mobile qu'elle possédait dans son sac à main. Ils les accusaient d'être des membres du parti CNL. Selon les mêmes sources, la fille a porté plainte chez l'administrateur de la commune Songa qui était avec un OPJ et Gédéon a accusé Christella qu'elle a injurié le président de la République.

1/ Une fille élève torturée en commune et province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 novembre 2021 indique qu'en date du 14 novembre 2021, sur la sous-colline Bihomvora, colline et zone Murima, commune et province Kayanza, Eugénie Akimana, élève en 9^{ème} à l'ECOFO Murima, a été battue sévèrement par Claver, membre de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime était allée puiser de l'eau et sur son chemin de retour, Claver l'a attrapée et l'a battue en lui reprochant qu'elle est membre du parti CNL. Selon les mêmes sources, la victime a été secourue par des passants. Le présumé auteur n'a pas été inquiété.

1/ Une femme membre du parti CNL torturée en commune Gatara, province Kayanza

En date du 23 novembre 2021, sur la colline Rubagabaga, zone Mbirizi, commune Gatara, province Kayanza, Spéciose Ndindamagambo, âgée de 58 ans, membre du parti CNL, a été tabassée à son domicile par des Imbonerakure, Thacien Niyonkuru, directeur de l'ECOFO Kibenga accompagné par Claude, responsable des Imbonerakure en commune Gatara. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'avoir voté pour le parti CNL lors des élections de 2020 et elle avait refusé d'adhérer au parti CNDD-FDD malgré des intimidations subies à maintes reprises par ces Imbonerakure. Selon les mêmes sources, Spéciose a été évacuée vers le CDS Maramvya pour des soins médicaux tandis que les présumés auteurs de ces violences n'ont pas été inquiétés.

Une femme torturée en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

En date du 13 janvier 2022, au centre-ville de Bujumbura, à la route entre Piazza et l'ancien marché centrale de Bujumbura, commune Mukaza, Bujumbura Mairie, Gèneviève Ntihakose, originaire du quartier Muramvya, zone Kinama, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie a été malmenée par des policiers dont Keza et Shirira, accusée de vendre des fruits dans un lieu interdit. Selon des sources sur place, ces policiers ont renversé les fruits qu'elle vendait et lui ont roué de coups. La victime a été emprisonnée au cachot du poste de police de la zone Rohero et a été relâchée suite à l'intervention de l'administrateur de la commune Mukaza, Rénovat Sindayihebura.

Une femme membre du parti CNL torturée en commune Gisuru, province Ruyigi

En date du 27 mai 2022, vers 16 heures, sur la colline Kinama, commune Gisuru, province Ruyigi, Joselyne Nsabimana, âgée de 60 ans, militante du parti CNL, a été tabassée par deux membres de la milice Imbonerakure, Gaspard Nyawenda surnommé Gitenge, ancien chauffeur de la commune Gisuru et Clément Ikorukwigomba. Selon des sources sur place, cette vieille femme rentrait de ses champs et en cours de chemin, elle s'est arrêtée sur une fontaine pour boire de l'eau et ces deux Imbonerakure se sont mis à la ruer des coups en l'accusant qu'elle et son époux ont refusé d'adhérer au parti CNDD-FDD. Selon les mêmes sources, cette victime a été blessée au niveau du visage, de la tête et édentée par ses bourreaux. La victime a été conduite à l'hôpital de Gisuru tandis que les présumés auteurs n'ont pas été inquiétés.

Une écolière torturée par son enseignante commune Nyabihanga, province Mwaro

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 février 2023 indique qu'en date du 3 février 2023, vers 11 heures, à l'ECOFO Gasenyi, colline Kivomwa, commune Nyabihanga, province Mwaro, Ariella Iteka, écolière de la 4^{ème} année a été battue à coups de bâtons au niveau des fesses par Marie Ndereyimana, son enseignante. Selon des sources sur place, cette enseignante a jeté aussi une craie qui a blessé l'enfant au niveau de l'œil gauche. Selon les mêmes sources, d'autres élèves se sont révoltés et ils ont lancé des cris qui ont été calmés par les autorités de cette école. Ces dernières ont ordonné à cette enseignante de faire soigner l'enfant et elle l'a accepté mais après avoir constaté que la facture médicale était de 2 millions fbu, elle a refusé arguant que c'est un accident de travail. Les parents de l'enfant ont alors porté plainte contre cette enseignante à la PJ Nyabihanga. L'enseignante a été arrêtée et conduite au cachot de police de Nyabihanga.

2/ Trois personnes tabassées en commune Ndava, province Mwaro

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 août 2023 indique qu'en date du 1^{er} août 2023, vers 22 heures, sur la colline Higiyo, commune Ndava, province Mwaro, Marie Nindaba âgée de 82 ans, a été battue accusée de sorcellerie par Caporal-chef Helmenégilde Habonimana. Selon des sources sur place, il s'est introduit dans l'enclos de la victime et a commencé à la battre au niveau du visage, de la poitrine et du dos à l'aide des bottines. Une petite fille qui assistait à la scène a crié au secours et Jean Baptiste Nkurunziza ainsi que sa femme Jeannette sont intervenus mais ils ont été battus et blessés respectivement au niveau de l'œil droit et du front. Selon les mêmes sources, tous les trois ont été conduits à l'hôpital Fota pour des soins médicaux. La santé de Jean Baptiste et de sa femme s'est améliorée mais la vieille femme se trouvait dans un état critique étant donné qu'elle crachait du sang. Le présumé auteur a été arrêté le lendemain matin et a été conduit au cachot du commissariat communal de Ndava par le Commissaire communal de Ndava, Colonel de Police Alfred sur l'ordre du Commissaire provincial, Colonel de Police Dominique Hakizimana. Le présumé auteur a été transféré au cachot du parquet de Mwaro.

Une vieille femme tabassée en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 19 août 2023, vers 16 heures, sur la colline et zone Muyange, commune Nyanza-lac, province Makamba, Isidora Niyonizigiye, âgée d'une soixantaine d'années a été tabassée à son domicile à coups de poings, de bottine et des gifles par Moïse Arakaza alias Nyeganyega, commissaire provincial de police, accompagné par ses deux gardes du corps. Selon des sources sur place, Isidora était assise devant sa maison. Il grondait cette vieille femme que des tutsi ont tué des hutu, qu'il est temps de se venger contre eux et qu'elle est membre du parti UPRONA comme son mari, Patrice Ntiganzwa, ex-chef de colline de Muyange de 1993 à 2015. Des voisins sont intervenus et ont protesté contre ces traitements inhumains qu'il infligeait à cette vieille dame. Selon les mêmes sources, il jetait aussi des pierres contre des personnes qu'il rencontrait sur son chemin.

Une vieille femme tabassée en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 16 novembre 2023, vers minuit, au village VI, commune Gihanga, province Bubanza, Concilie Mbandagare, âgée de 65 ans, membre du parti CNL, a été tabassée à coup de bâtons à son domicile par Bienvenue Nkorerimana et Obède, tous membres de la milice Imbonerakure de cette localité. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'être parmi des membres de la

coopérative des cultivateurs du village VI qui ont dénoncé un vol de plus de 30 millions fbu perpétré par l'ex-président de cette coopérative, Pasteur Hakizimana surnommé Gihugu, membre du parti CNDD-FDD et ex-responsable des membres de la milice Imbonerakure en commune Gihanga. Selon les mêmes sources, les deux Imbonerakure ont été arrêtés et conduits à la brigade de Gihanga par le commissaire Marc sur l'ordre de Léopold Ndayisaba, administrateur communal de Gihanga.

Une femme battue en commune et province Kayanza

En date du 9 décembre 2023, vers 16 heures, dans le marais de Nyamugosa, colline Mugweza, commune et province Kayanza, Godeberthe Nkeshimana, âgée de 35 ans, a été battue par une équipe des Imbonerakure qui surveillaient les champs de maïs dans ce marais. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'avoir l'intention de voler dans ces champs. Selon les mêmes sources, la victime a crié au secours mais personne n'est intervenu. La victime a été blessée au visage et quand elle s'est rendue chez les conseillers collinaires pour se plaindre, ces derniers n'ont rien fait pour l'aider.